Image not found or type unknown

Droit de préemption locataire

Par **al31**, le **19/05/2009** à **07:44**

Bonjour,
je souhaiterais acheter une maison actuellement occupée par des locataires.
Ceux-ci ont déposé leur préavis et c'est suite à l'annonce de ce départ que les propriétaires ont décidé de vendre leur bien.
Ma question est : dans cette situation, est-ce que les locataires disposent d'un droit de préemption?
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **loe**, le **19/05/2009** à **14:07**

Bonjour,

A mon avis, non puisque les locataires ont manifesté leur désir de partir avant que le propriétaire mette en vente.

Cela aurait été différent si, 6 mois avant le terme du bail, le propriétaire avait donné congé au locataire et annoncé son intention de vendre.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés